

■ **Bureau technique Raymond et Yvan Giller S.à r.l.**,
à Echallens, CH-550-0173483-1 (FOSC du 24.12.1998, p.
8816). Statuts modifiés le 3 décembre 2004. Giller Yvan, qui n'est
plus associé-gérant et dont la signature est radiée, a cédé sa part
de CHF 5'000 à l'associé-gérant avec signature individuelle Giller
Raymond, dont la part est portée de CHF 15'000 à CHF 20'000.
Journal no 12670 du 08.12.2004
(02588370 / CH-550.0.173.483-1)